Réf. Farde e-Assemblées : 2498051

N° OJ : **64**

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/12/2022

Objet : Asbl "Immersive HUB".- Convention de partenariat 2022 (Spirit Of The North).

Le Conseil communal,

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'engendrent l'expérience immersive "Spirit Of The North" ;

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville de Bruxelles sur les aspects multiculturels, d'éducation et de convivialité ;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'attrait touristique du centre-ville ;

Considérant que la Ville de Bruxelles et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl "Immersive HUB" pour l'exposition "Spirit Of The North" est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)